

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 juin 2025**  
**Rapporteur :**  
**Madame Marie-Pierre JEAN-  
JACQUES**

**N° 3**

**Mobilités - Lancement d'une étude d'opportunité de définition des aménagements  
ferroviaires nécessaires à la réalisation du plan de transport de la Région Bretagne, sur  
l'axe Redon / Quimper**

**Les collectivités finistériennes et leurs partenaires partagent l'ambition de développer l'usage des mobilités alternatives à la voiture individuelle sur l'axe Quimper-Rennes-Paris, notamment via un développement de l'usage du train au quotidien.**

**La présente délibération a pour objet de lancer une étude, sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau, afin d'identifier les aménagements ferroviaires nécessaires à l'évolution de l'offre TER à l'horizon 2035 et 2040 sur l'axe Redon-Quimper.**

**\*\*\***

**1. Eléments de contexte et enjeux de l'étude**

Les enjeux de mobilités sont au cœur des défis de la Bretagne, dont la géographie péninsulaire fait sa spécificité historique : défi de son raccordement au reste du monde et de son inscription dans les dynamiques européennes, défi de l'équilibre des territoires entre eux, défi des mobilités du quotidien, défi du dérèglement climatique, etc.

Les déplacements constituent ainsi un sujet de préoccupation majeur pour les citoyens bretons. Pour y répondre il convient de s'appuyer des infrastructures de transports performantes et attractives.

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région mobilités (CPER) pour la période 2023-2027, il a été acté la réalisation d'une étude relative à la modernisation de la ligne ferroviaire Redon-Quimper, en cohérence avec les ambitions de développement de l'offre portée par la Région et les collectivités de Bretagne sud dans le cadre du protocole d'accord « BreizhGo express sud ».

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 03/07/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/07/2025 (accusé de réception du 03/07/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Dès lors, l'État, la Région, les Départements du Finistère et du Morbihan, ainsi que plusieurs intercommunalités et SNCF Réseau, ont décidé de s'associer pour lancer une étude d'opportunité sur le périmètre Redon–Quimper, afin d'identifier les aménagements ferroviaires nécessaires à l'évolution de l'offre TER à l'horizon 2035 et 2040.

## **2. Objet de l'étude**

Concrètement, l'étude porte sur l'analyse de la faisabilité de deux scénarios d'évolution de l'offre TER :

- Scénario 1 : +50 % de TER à l'horizon 2035, avec renforcement des circulations en heures creuses et le week-end ;
- Scénario 2 : +100 % de TER à l'horizon 2040, avec renforts en heures de pointe et flancs de pointe, et intégration des dessertes inter-villes et TGV.

L'étude a pour vocation d'évaluer la faisabilité des évolutions envisagées de l'offre ferroviaire régionale. Elle permettra d'identifier les aménagements nécessaires sur l'infrastructure existante, d'analyser la compatibilité des scénarios proposés avec les capacités du réseau, et de formuler, le cas échéant, des ajustements de l'offre ou des infrastructures. Elle portera également une attention particulière aux impacts sur les passages à niveau, les gares, le matériel roulant et la régularité des circulations.

In fine, elle constituera un socle technique solide en vue d'engager, à terme, des études préliminaires plus approfondies. Ces études devront quant à elles faire l'objet d'un arbitrage lors de la négociation du prochain CPER.

## **3. Enjeux financiers**

Le coût total de l'étude est estimé à 370 000 € HT, dont 7 659 euros HT à la charge de QBO.

Le financement est réparti entre les partenaires suivants :

	Clé de financement % (4 décimales)	Besoin de financement Montant en Euros courants HT
Etat Bretagne	38,5000%	142 450,00 €
Région Bretagne	38,5000%	142 450,00 €
Département du Finistère	4,6000%	17 020,00 €
Département du Morbihan	4,6000%	17 020,00 €
Quimper Bretagne Occidentale	2,0700%	7 659,00 €
Vannes Agglomération	3,5880%	13 275,60 €
Lorient Agglomération	4,1400%	15 318,00 €
AQTA	1,7940%	6 637,80 €
Concarneau Cornouaille Agglomération	1,1040%	4 084,80 €
Quimperlé Communauté	1,1040%	4 084,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,0000%</b>	<b>370 000,00 €</b>

Chaque partie contribue selon une clé de répartition définie dans la convention, sur la base du poids de la population de la collectivité.

Il convient de préciser que la participation à cette étude n'engage pas les partenaires pour les phases ultérieures du projet (études supplémentaires et travaux).

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention relative au lancement d'une étude d'opportunité de définition des aménagements ferroviaires nécessaires à la réalisation du plan de transport de la Région Bretagne, sur l'axe Redon-Quimper.